
Le Département des Deux-Sèvres confie à NomoTech l'exploitation du réseau Wimax



**NomoTech et le Département des Deux-Sèvres assurent
la continuité de la connexion Internet Haut Débit
pour tous les abonnés au Wimax**

[⇒ Téléchargez le communiqué de presse du 28 novembre 2018](#) ou [consultez-le sur le site de NomoTech](#)

Suite à l'annonce par la société Altitude Infrastructure d'arrêter l'exploitation du réseau Wimax (installé sur le département depuis 2008), le Département des Deux-Sèvres a fait le choix de maintenir la connexion Internet aux 700 abonnés du territoire, en se substituant à l'entreprise défaillante.

Après étude de différentes solutions, le Département a retenu la proposition du Groupe NomoTech et de son FAI Ozone, leader des technologies radio (Wifi, Wimax, THD Radio) pour connecter les usagers en zones rurales à l'Internet en Haut et Très Haut Débit.

Dès le 30 novembre 2018 le cœur de de réseau de l'opérateur actuel va migrer vers celui de NomoTech qui en assurera désormais la maintenance. Quant à Ozone, sa mission en tant que FAI sera de maintenir les conditions actuelles du contrat et de la relation-client pour les quelque

700 abonnés Wimax déjà raccordés sur ce fournisseur d'accès à internet.

« Nous mettrons tout en œuvre pour que les abonnés actuels ne subissent aucun désagrément et passent en toute tranquillité d'un opérateur à l'autre. Nous comptons sur Altitude Infrastructure pour que le relais s'effectue dans les meilleures conditions afin d'éviter aux usagers une expérience douloureuse », souligne Philippe LE GRAND, Vice-Président du Groupe NomoTech.

Le Département des Deux-Sèvres reprend les équipements (34 pylônes) à leur charge



Antenne Wimax ©blickpixel-pixabay

Dans un communiqué de presse récent, le Département déclare prendre « à sa charge le maintien de cette infrastructure, en reprenant les pylônes implantés en Deux-Sèvres et en s'engageant à en assumer l'entretien et les bonnes conditions de fonctionnement. Un budget de l'ordre de 200 000 € sera mobilisé en 2019 pour permettre le maintien du service Wimax. » Pour Gilbert FAVREAU, Président du Conseil départemental, « *il s'agit là d'un choix engagé et responsable en faveur des centaines de familles dont le quotidien risquait d'être perturbé en raison de l'arrêt du Wimax. Nous ne pouvions accepter cette situation. C'est pour cela que nous avons choisi de maintenir le service en prenant directement en charge les équipements.* »

« A l'heure où nous lançons un ambitieux plan de déploiement de la fibre optique dans le département, nous devons être en mesure de proposer un service de connexion Internet au plus grand nombre. Le Wimax fait aujourd'hui partie de ces technologies complémentaires encore utiles à la

desserte globale du territoire », précise René BAURUEL, Conseiller départemental en charge du numérique.

Et après le Wimax ? NomoTech propose une solution THD Radio aux collectivités

Le maintien du Wimax n'est que temporaire, l'ARCEP ayant ouvert le 11 décembre 2017 un Guichet THD Radio pour permettre le déploiement du THD Radio sur une autre fréquence ; un guichet qui fêtera bientôt son 1er anniversaire et qui suscite de nombreux projets de la part des collectivités.

La solution que préconise NomoTech aux collectivités territoriales est de basculer leur réseau Wimax vers une infrastructure THD Radio capable d'offrir du très haut débit, à partir de 30 Mbit/s et jusqu'à 100 Mbit/s dès lors que le réseau est relié à la fréquence dédiée (3.5 GHz).

Cette expérience d'une reprise d'exploitation montre que le THD radio est une solution facile et rapide à mettre en œuvre car elle ne nécessite pas de raccordement filaire comme le FttH. *« Le THD Radio est une solution alternative à la fibre mais pas seulement. Cette technologie montre sa capacité à être déployée dans des délais courts et pour des coûts supportables par la collectivité territoriale, explique Philippe LE GRAND. Pour des populations situées en zones rurales les solutions non filaires restent un moyen d'inclusion numérique, offrant un accès Internet quand aucune autre solution n'est disponible »*.

C'est ainsi que la technologie THD Radio est mise en œuvre avec succès sur plusieurs territoires – par exemple en Seine-et-Marne et en Charente – et se trouve désormais considérée comme un élément constitutif du mix technologique (fibre/cuivre, satellite/radio) seul capable de couvrir tout l'hexagone en Très Haut Débit à l'horizon de 2022.

A propos du Groupe NomoTech (www.nomotech.com)

NomoTech est un groupe opérateur de communications électroniques créé en 2003, spécialiste des technologies radio en France et à l'étranger. Forte de 200 collaborateurs, le Groupe NomoTech a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires consolidé de 45 M€, avec une croissance annuelle moyenne soutenue depuis plus de 12 ans.

Dans le cadre de réseaux d'initiative publique (RIP) ou de ses propres investissements, NomoTech a déployé plus de 3000 sites radio en France pour couvrir les zones blanches et opérer une montée en débit. L'entreprise couvre à

ce jour près de 5000 communes, soit 15% des communes de France ; elle exploite des réseaux radio dans une dizaine de pays dans le monde, exportant ainsi le savoir-faire français sur quatre continents.

Filiale à 100% du Groupe NomoTech, Ozone (www.ozone.net) est fournisseur d'accès à internet (FAI) sur les technologies radio. Avec près de 50 000 abonnés en France, la société est le 5ème FAI français.